

Inscription à la Formation CQP TIR A L'ARC



Certification de Qualification Professionnelle 2016/2017

Mme Mr

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

N° de licence :

Club FFTA :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphones fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Joindre un chèque de **620 €** (1 semaine de formation) ou **1120 €** (2 semaines de formation)

à l'ordre de la **Fédération Française de Tir à l'Arc** lors de l'inscription.

Pour que l'inscription soit prise en compte, adresser le chèque au responsable commission formation, Michel Bazard, ainsi que les renseignements et justificatifs demandés pour le 14 octobre 2016 (2 semaines de formation) ou 12 décembre 2016 (1 semaine de formation).

Sportivement,
Michel BAZARD

Siège social de la Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc
Chez Jean-Pierre GRECIET 11, rue Dodds 29200 BREST
<http://www.tiralarcbretagne.fr>

Expérience professionnelle actuelle

Nom de la structure

Adresse de la structure

.....

Tél. Adresse @ :

Diplômes fédéraux de Tir à l'Arc ou Diplômes d'Etat Sportifs obtenus

Diplômes	Année(s)

Pièces pour le 1^{er} jour de formation

Un dossier relatant l'expérience d'animation tir à l'arc dans la structure **ou** à défaut, un projet d'animation tir à l'arc dans la structure

*Ce dossier, d'une dizaine de pages, doit montrer la capacité du stagiaire à concevoir et à adapter une action d'animation tir à l'arc dans une structure (objectif de la structure, projet, plan de communication, organisation,...). Il servira de support à l'épreuve orale permettant de valider le bloc 3 : « Développement de projet Tir à l'Arc». **Ce dossier pourra être modifié au cours de la formation. Munissez-vous d'un ordinateur portable.***

Les candidats devront s'organiser pour effectuer le travail demandé au cours de la formation et entre les journées, ceci dans les délais impartis afin de ne pas retarder leur formation.
(Voir plan proposé page 5)

Coût de la formation

Semaine (s) de formation (Frais pédagogiques) :

620 €uros pour 1 semaine

1120 €uros pour 2 semaines

30 €uros pour examen seul

Hébergement, transport et restauration sont à la charge du candidat.

Prise en charge financière de la formation par un organisme : Oui Non

Si oui, fournir une attestation de prise en charge et/ou indiquez les coordonnées précises :

Nom, raison sociale, adresse, tél, adresse, @ :
.....
.....
.....

Inscription aux semaines de formation (cochez la(les) semaine(s) choisies)

- Formation allégée de 40h (dans le cas de l'allègement – Cf. fiche d'allègement page 7)
- Formation de 120h (Si vous ne bénéficiez pas de l'allègement, vous devez suivre 2 semaines de formation (80h) + une semaine de formation de mise en situation pédagogique dans votre structure (40h))

Semaines de formation à Rennes	Votre Choix (*)
Du 20 au 28 octobre 2016 (5 jours à définir) & du 17 au 21 décembre 2016 (Formation non allégée)	Examen le 22 décembre 2016 <i>(retour du dossier : 14/10/2016)</i> <input type="checkbox"/>
Du 20 au 28 octobre 2016 (5 jours à définir) Du 17 au 21 décembre 2016 (formation allégée)	Examen le 22 décembre 2016 <i>(retour du dossier : 12/12/2016)</i> <input type="checkbox"/>
Examen seul	Examen le 22 décembre 2016 <i>(retour du dossier : 12/12/2016)</i> <input type="checkbox"/>

(*) Cochez la/les semaine(s) de votre choix.

La Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc se réserve la possibilité d'annuler une session de formation faute d'un nombre suffisant de participants, **5 jours avant le début de la formation.**

Une fois votre inscription transmise et reçue par la Ligue de Bretagne, l'évaluation de votre candidature sera effectuée par le CTF. Le nombre de places est limité à 20.

Les candidats retenus seront avertis et devront se présenter à l'ensemble des journées de formation afin de pouvoir se présenter à **l'examen du 22 décembre 2016** sur Rennes. Les paiements des candidats non retenus seront renvoyés aux émetteurs de chèques.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen

- Avoir 18 ans minimum
- Justifier d'une participation complète (40h minimum ou 80 heures) à la formation en centre à Rennes.

Une attestation sera demandée pour les 40h de formation de mise en situation pédagogique dans votre structure avant la date du jury plénier.

Pièces à joindre au dossier

- Une copie de l'AFPS ou PSC1
- Une copie de la pièce d'identité recto verso
- Un justificatif permettant l'allègement de la formation (cf. fiche d'allègement en page 7).
- Un chèque du montant de la formation, soit 620,00 euros pour 1 semaine ou 1 120,00 euros pour 2 semaines de formation, à l'ordre de la FFTA.

Dossier d'inscription à retourner à :

Michel BAZARD
2 Rue Monet Appartement G5
56400 PLUNERET
Tél : 06 84 35 08 68
E-mail : michel.bazard@orange.fr

Dossier CQP

Compétences évaluées

1.1 EC d'adapter l'activité au public et/ou à l'employeur

- 1.1.1. Connaître les objectifs de l'employeur (commercial/socio-éducatif)
- 1.1.2. S'adapter au type de public touché (âge, motivation, disponibilité...)
- 1.1.3. Proposer un « produit » tir à l'arc adapté à l'employeur et au public
- 1.1.4. Conseiller la structure sur les investissements en matériel spécifique



1.2. EC de communiquer sur l'activité proposée :

- 1.2.1. Concevoir des outils publicitaires
 - 1.2.1.1. Analyser le public cible
 - 1.2.1.2. Choisir le support (audio, affiches, journaux...)
 - 1.2.1.3. Sélectionner les informations pertinentes (lieu, horaires, coût...)
 - 1.2.1.4. Réaliser des outils (enregistrement de messages, impression d'affiches...)
- 1.2.2. Diffuser des outils publicitaires
 - 1.2.2.1. Choisir les lieux de diffusion (emplacements stratégiques)
 - 1.2.2.2. Planifier les diffusions (dates, horaires, fréquence...)

Proposition de plan

- Présentation de la structure
 - □ Type de structure et situation géographique.
 - □ Objectifs de la structure.
 - □ Types de publics.
 - □ Votre rôle et statut au sein de la structure.
 - □ Différents produits proposés.

- Le tir à l'arc dans la structure
 - □ Description du fonctionnement de l'activité. (Nombre de séances par semaine, effectif, etc...).
 - □ Implantation du ou des terrains, matériel à disposition, matériel à acquérir.
 - □ Description du produit tir à l'arc proposé et adapté au public

- Communication.
 - □ Communication générale de la structure.
 - □ Communication spécifique tir à l'arc.

- Bilan général et perspectives d'évolution



TABLEAU D'ALLEGEMENT - CQP animateur tir à l'arc

A compter de septembre 2014

			SEMAINE A	SEMAINE B	MSP
			40h	40h	40h
Qualification	Fédérale	E1	X	/	/
		E2	X	/	/
		Archer ayant réalisé un minima de performance (voir tableau ci-dessous)	X	/	X
Qualification	Universitaire	Deug staps / Deust	/	X	/
		Licence staps	/	X	/
		Professeur d'EPS	/	X	/
		Professeur des écoles	/	X	/
Qualification	Jeunesse et sports	BPJEPS APT/LTP/AS	/	X	/
		Bees 1°	/	X	/
		Carte professionnelle	/	X	/
		Expérience professionnelle dans l'animation (ETAPS...)	/	X	/
UN STAGIAIRE N'ENTRANT DANS AUCUN DE CES DISPOSITIFS D'ALLEGEMENT PARTICIPE À L'INTEGRALITÉ DE LA FORMATION (120h)			X	X	X

Semaine A Dominante pédagogique / institutionnelle

X

Semaine à suivre

Semaine B Dominante technique / pratique

/

Semaine dispensée

Minimas de performance

	Tir en salle		Tir nature / 3D	
	Arc Classique	Arc à poulies	Toutes armes	Avoir été classé en championnat de France individuel
Homme	500 pts	550		
Femme	480 pts	540		

ARCHERS de BRETAGNE



Commission Formation Régionale

Michel BAZARD

2, rue Monet Appartement G5

56400 PLUNERET

Tél : 06 84 35 08 682 98 45 01 48

E-mail : michel.bazard@orange.fr

Conseiller Technique Fédéral

Pierrick LEPARC

Le Bois de la Garenne

35700 RENNES

Tél : 02 99 53 28 45

E-mail : LEPARCPierrick@aol.com

